

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-unième session

Rome, 21-22 avril 2004

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

POUR LE

PROGRAMME RELATIF AU SECTEUR DE LA FINANCE RURALE

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PARTIE I L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur du financement rural	1
B. Enseignements tirés de l'expérience passée du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la Chine	3
PARTIE II LE PROGRAMME	4
A. Zone du programme et groupe cible	4
B. Objectifs et portée	5
C. Composantes	5
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	11
H. Risques	12
I. Impact sur l'environnement	12
J. Faits novateurs	12
PARTIE III INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉS	13
PARTIE IV RECOMMANDATION	13
 ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	15

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING TO CHINA (FINANCEMENT ANTÉRIEUR DU FIDA À LA CHINE)	2
III. BASIC INFORMATION ON SELECTED RCCUS AND RCCS (INFORMATION DE BASE SUR CERTAINES UCCR ET CCR)	3
IV. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	8
V. COSTS AND FINANCING (COÛTS ET FINANCEMENT)	9
VI. ORGANIZATION AND MANAGEMENT (ORGANISATION ET GESTION)	11
VII. FINANCIAL AND ECONOMIC ANALYSIS (ANALYSE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE)	12

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Yuan Renminbi (CNY)
1,00 USD	=	8,19 CNY
1,00 CNY	=	0,12 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

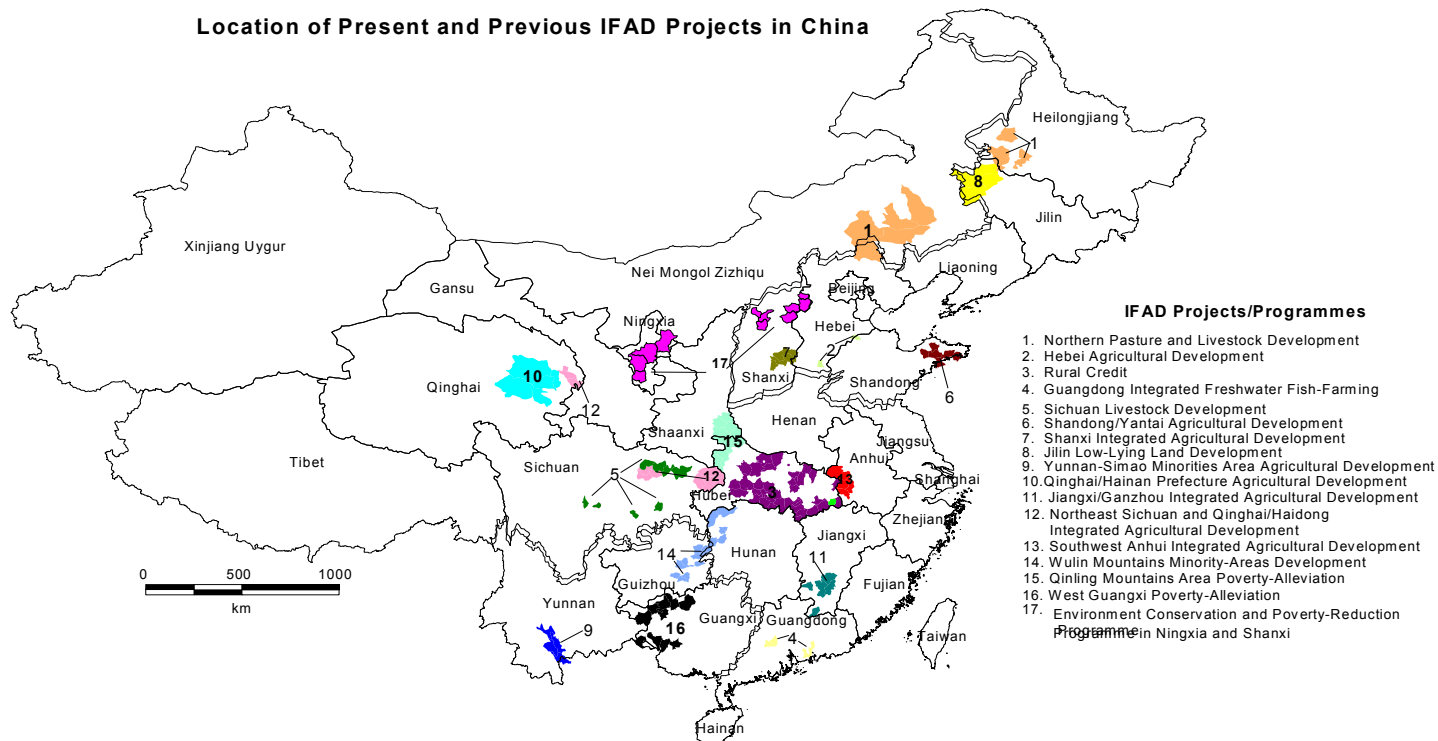
BAC	Banque agricole de Chine
BDGP	Bureau de district de gestion du programme
BGP	Bureau de gestion des projets
BNCS	Bureau national de coordination et de suivi
BPC	Banque populaire de Chine
BPGP	Bureau provincial de gestion du programme
CCCB	Commission chinoise de contrôle bancaire
CCR	Coopérative de crédit rural
COSOP	Exposé des options de stratégies d'intervention par pays
DSFC	Département chargé de la supervision du financement coopératif
ECV	Entreprise communale et villageoise
PAM	Programme alimentaire mondial
UCCR	Union des coopératives de crédit rural
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME

Location of Present and Previous IFAD Projects in China



IFAD Projects/Programmes

1. Northern Pasture and Livestock Development
2. Hebei Agricultural Development
3. Rural Credit
4. Guangdong Integrated Freshwater Fish-Farming
5. Sichuan Livestock Development
6. Shandong/Yantai Agricultural Development
7. Shanxi Integrated Agricultural Development
8. Jilin Low-Lying Land Development
9. Yunnan-Simao Minorities Area Agricultural Development
10. Qinghai/Hainan Prefecture Agricultural Development
11. Jiangxi/Ganzhou Integrated Agricultural Development
12. Northeast Sichuan and Qinghai/Haidong Integrated Agricultural Development
13. Southwest Anhui Integrated Agricultural Development
14. Wulin Mountains Minority-Areas Development
15. Qinling Mountains Area Poverty-Alleviation
16. West Guangxi Poverty-Alleviation
17. Environment Conservation and Poverty-Reduction Programme in Ningxia and Shanxi



WFP/IFAD China VAM Unit, March 2002



Source:

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

PROGRAMME RELATIF AU SECTEUR DE LA FINANCE RURALE

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République populaire de Chine
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Union provinciale des coopératives de crédit rural (UCCR)
COÛT TOTAL DU PROJET:	21,3 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	9,95 millions de DTS (équivalant approximativement à 14,7 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEURS:	<ul style="list-style-type: none">- Coopératives de crédit rural (CCR)- Unions des coopératives de crédit rural (UCCR)- CCCB
MONTANT DU COFINANCEMENT:	<ul style="list-style-type: none">- CCR: 6,1 millions de USD- UCCR: 97 000 USD- CCCB: 24 000 USD
CONDITIONS DU COFINANCEMENT:	<ul style="list-style-type: none">- CCR: prêt- UCCR: don- CCCB: don
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	406 000 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires?

Les bénéficiaires du programme sont environ 120 000 ménages ruraux pauvres qui vivent dans les communes les plus démunies de deux provinces. Le programme aidera à mettre en œuvre des réformes pilotes des politiques de financement rural afin de les orienter davantage vers la réduction de la pauvreté et la promotion de la parité entre les sexes. Le revenu moyen des ménages ruraux varie entre 50 USD et 180 USD, soit moins du quart du revenu national brut par habitant, qui est de 840 USD. La plupart des ménages pratiquent une agriculture mixte non irriguée et une proportion significative de leurs revenus provient du travail saisonnier ou occasionnel accompli dans d'autres régions.

Pourquoi sont-ils pauvres?

Les poches de pauvreté se trouvent habituellement dans les régions reculées et éloignées des centres économiques de la province et de la commune. Ces zones sont caractérisées par une maigre dotation en ressources naturelles, des investissements limités dans l'industrie ou les services et une infrastructure et des services sociaux peu développés. Tous ces éléments se sont traduits par une activité économique limitée et un sous-développement social. L'un des principaux obstacles à l'éradication de la pauvreté dans ces régions tient au manque de ressources pouvant être investies et aux sorties de fonds vers les régions urbaines, économiquement plus attrayantes.

Que leur apportera le programme?

Les ménages ruraux, spécialement les ménages pauvres, comptent sur les coopératives de crédit rural (CCR) pour leur fournir les capitaux d'investissement nécessaires et d'autres services financiers, selon leur patrimoine et leurs capacités. À cette fin, le programme aidera à mettre en œuvre sur une base pilote des réformes des politiques sectorielles. Si les résultats de ces réformes sont positifs, elles seront étendues à d'autres projets en cours du FIDA.

Comment participeront-ils au programme?

Les ménages participeront au programme, en tant qu'emprunteurs et déposants des CCR qui participent à la mise en œuvre des réformes. Des programmes de microfinancement et de prêts collectifs et des programmes de prêts orientés vers les femmes élargiront la portée des services fournis par les CCR et permettront aux ménages les plus pauvres d'avoir plus facilement accès à des services financiers institutionnels.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
POUR LE
PROGRAMME RELATIF AU SECTEUR DE LA FINANCE RURALE

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République populaire de Chine d'un montant de 9,95 millions de DTS (équivalant approximativement à 14,7 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du programme relatif au secteur de la finance rurale. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PARTIE I – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA

A. L'économie et le secteur du financement rural

1. **Vision d'ensemble de l'activité économique.** La République populaire de Chine s'étend sur un territoire de 9,6 millions de kilomètres carrés (km²). C'est le pays le plus peuplé du monde, avec une population estimée à 1,25 milliard d'habitants. En dépit du fléchissement de l'activité économique enregistré récemment dans la région, la Chine a connu au cours des quelques dernières décennies un dynamisme économique sans égal. Pendant la période 1978-1999, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) a été en moyenne de 9,7%. Depuis 1978, le revenu réel par habitant a augmenté de 525%, soit de 7,9% par an. En 2000, le revenu moyen par habitant en milieu urbain était de 767 USD et en milieu rural de 275 USD, dont des gains monétaires de 200 USD.

2. Le rythme du développement économique en 2001 a démontré clairement que, si la conjoncture internationale ne manque pas d'importance, le principal moteur de l'expansion est l'augmentation de la demande intérieure. La Chine a réussi, grâce au dynamisme des secteurs de l'industrie et des services, à continuer d'enregistrer un taux de croissance élevé qui s'est établi à 7,3%. Néanmoins, la valeur ajoutée par l'agriculture n'a augmenté que de 2,8% seulement par suite de la diversification au profit d'activités plus rémunératrices. En 2001, les recettes budgétaires ont progressé de 22,2% grâce à l'amélioration de l'administration fiscale et à la solidité des résultats des entreprises au cours de l'année précédente, et ont atteint 18% du PIB. Les dépenses totales ont augmenté plus lentement (18,6%), ce qui a ramené le déficit budgétaire à 3,0% du PIB. Les tendances déflationnistes récentes, d'une manière générale, ont aidé la Chine à maintenir la compétitivité des prix des produits sur les marchés internationaux et à améliorer les termes de l'échange en milieu rural.

3. **Institutions financières rurales.** En Chine, le secteur financier est dirigé par la Banque populaire de Chine (BPC), qui a été créée en décembre 1948 et est régie par la loi de 1995 relative à la Banque centrale. Sous la direction du Conseil d'État, la BPC formule et met en œuvre une politique monétaire tendant à maintenir la stabilité de la monnaie nationale et à promouvoir l'expansion économique. La supervision des coopératives de crédit rural (CCR) relevait du Département du financement coopératif de la BPC, mais celui-ci a été récemment transformé en Commission chinoise de contrôle bancaire (CCCCB). Des services financiers ruraux formels sont fournis par la Banque

agricole de Chine (BAC), la Banque chinoise de développement agricole (BCDA) et les CCR. La BAC et les CCR ont pendant longtemps fermé leurs portes, réouvert, fusionné et éclaté jusqu'à ce que les CCR aient été séparées de la BAC en 1996 pour être soumises à la supervision et à la gestion directes de la BPC puis de la CCCB. Depuis lors, la BAC opère comme banque commerciale dans les domaines de l'achat des récoltes, du traitement industriel et des industries rurales, sans pour autant exclure les ménages et les entreprises communales et villageoises (ECV). La BCDA a été créée comme banque d'intervention en 1995, date à laquelle elle a repris la responsabilité de l'achat des récoltes à la BAC, laquelle a cependant conservé la responsabilité des prêts bonifiés tendant à réduire la pauvreté.

4. Fin 2001, il y avait plus de 40 500 CCR représentant ensemble pour 1 200 milliards de CNY (146,5 milliards de USD) d'encours de prêts (11% du total du secteur bancaire) et 1 700 milliards de CNY (207,6 milliards de USD) de dépôts (12% du total). Le portefeuille de prêts des CCR est dominé par les ECV, qui représentent environ 50% du total des prêts. Les prêts aux ménages se montent à environ 25% du total (53,9 milliards de USD) et les entreprises privées et les entreprises familiales le reste. Une récente décision de la BPC limite le montant des nouveaux prêts pouvant être accordés aux ECV. L'on trouvera à l'appendice III un exposé plus détaillé de la situation des unions de CCR (UCCR) et des CCR.

5. **Réformes des politiques.** La BPC, puis la CCCB ont introduit un grand nombre d'innovations qui sont actuellement mises à l'essai sur une base pilote. Dans le secteur financier rural, l'on peut citer notamment la libéralisation des taux d'intérêt perçus sur les prêts; l'introduction de microprêts et de prêts collectifs à responsabilité conjointe et solidaire; des systèmes d'incitation pour le personnel; et une révision du statut juridique des CCR. Des communes pilotes sont actuellement sélectionnées pour la mise en œuvre de ces nouvelles politiques, et les résultats indiqueront si elles seront ou non appliquées à plus grande échelle. La création, en juin 2003, de la Commission chinoise de contrôle bancaire qui a succédé à la BPC, a été une étape essentielle.

B. Enseignements tirés de l'expérience passée du FIDA

6. Depuis 1980, le Fonds a accordé 17 prêts à la Chine, pour un montant total d'environ 429 millions de USD. Les résultats sont encourageants: les objectifs sont habituellement atteints avant la date prévue, tandis que les ménages pauvres ont accès aux investissements et à l'aide des projets. Les opérations conjointes FIDA/Programme alimentaire mondial (PAM) ont débuté en 1996 et ont suscité de fortes synergies entre les interventions à but alimentaire du PAM et les investissements orientés vers la production financés par les ressources du FIDA. L'assistance alimentaire du PAM aide les agriculteurs de subsistance à devenir presque autonomes sur le plan alimentaire et ainsi à mieux exploiter les possibilités de crédit pour se lancer dans des activités génératrices de revenus et se constituer un capital pour développer leurs exploitations, avec de meilleures perspectives de durabilité.

7. Dans le contexte des projets conçus sur la base des précédentes stratégies d'appui au pays, la fourniture de crédits était normalement un élément des projets à laquelle ne participaient guère les institutions financières existantes. S'il s'agit là d'un moyen efficace de cibler les activités, le support institutionnel ne peut pas être maintenu après l'achèvement des projets. Depuis 1996, par conséquent, les crédits fournis dans le cadre des projets du FIDA le sont par l'entremise des CCR. Cette approche a suscité un certain nombre de difficultés qui ont néanmoins pu être surmontées peu à peu. Les bureaux de gestion des projets (BGP) ont, non sans raison, considéré que les CCR présentaient un certain risque pour ce qui était de recouvrer les ressources qui leur étaient fournies par les projets du FIDA. De plus, elles n'ont pas la même autonomie que des banques indépendantes dans la mesure où elles desservent principalement les clients que leur proposent les BGP, ce qui accroît les risques. Les droits et commissions de service perçus au niveau des provinces, des préfectures et des districts ont renchéri les fonds du FIDA et en ont réduit l'attrait pour les CCR.

8. L'étude thématique sur le financement rural entreprise par le FIDA en 2000 a analysé à la fois les mécanismes de crédit gérés dans le cadre des projets et les opérations des CCR. Les conclusions de cette étude ont été discutées lors d'une réunion entre des représentants des ministères de l'agriculture et des finances, de la BPC et du FIDA, à l'occasion de laquelle il a été décidé que les CCR devraient constituer les principaux circuits de décaissement des fonds prêtés par le FIDA. Il a été décidé en outre que le FIDA aiderait le gouvernement à restructurer les CCR pour en améliorer la rentabilité et la viabilité et exploiter tout le potentiel qu'elles offrent en terme de réduction de la pauvreté. C'est sur la base de ces objectifs qu'a été conçu le présent programme.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la Chine

9. **Politique nationale de réduction de la pauvreté.** Selon les chiffres officiels cités par de nombreuses organisations internationales, la Chine a fait des pas de géant sur la voie de la réduction de la pauvreté. En 1978, il y avait dans le pays quelque 250 millions de pauvres, soit environ 30% de la population rurale mais, en 1998, ce chiffre avait été ramené à 42 millions, soit moins de 5%. Il est évident que l'incidence de la pauvreté dépend du seuil utilisé; celui qu'emploie le gouvernement est assez modeste dans la mesure où il correspond à la satisfaction des besoins minimums d'alimentation et d'habillement. Si l'on utilise le seuil arbitraire de 1 USD par personne et par jour et si la pauvreté est mesurée en termes de dépenses de consommation plutôt que de revenus estimatifs, l'on constate que la pauvreté rurale s'est accrue de 27% pendant la période 1996-1999. Si l'on utilise le revenu comme étalon, toutefois, l'incidence de la pauvreté semble n'avoir été que de 11% en 1999. Il est probable que la pauvreté rurale a diminué en 2000-2001 grâce à l'amélioration des termes de l'échange et à l'élévation des revenus ruraux. Cependant, le fossé entre les régions rurales et les régions urbaines s'est creusé pendant la même période du fait d'une augmentation plus rapide des revenus urbains. L'incidence de la pauvreté urbaine est tombée à 7,7% en 1996-1999.

10. **La stratégie du FIDA en Chine.** L'exposé des options des stratégies d'intervention par pays (COSOP) pour la Chine approuvé en février 1999 représente le prolongement de la stratégie conjointe FIDA/PAM élaborée en 1998. Depuis lors, il a été approuvé trois projets: le projet de réduction de la pauvreté dans la zone des Monts Qinling; le projet de lutte contre la pauvreté dans le Guangxi occidental et le programme de protection de l'environnement et de réduction de la pauvreté dans le Ningxia et le Shanxi. L'un des traits marquants de tous les projets du FIDA en Chine est la fourniture de crédits aux ménages pauvres, complétée par des services consultatifs d'appui et des efforts de développement social.

Raison d'être du programme

11. Le programme proposé de promotion du financement rural répond à l'un des objectifs stratégiques du Fonds, qui est de permettre aux ruraux pauvres d'échapper à la pauvreté en leur donnant plus largement accès aux services financiers et aux marchés. Le programme aidera à renforcer l'effet de catalyseur de l'assistance du FIDA en mettant en place un cadre institutionnel et politique favorable aux pauvres. Cela va dans le sens de la stratégie du Fonds pour la région Asie et Pacifique, qui prévoit que des efforts accrus doivent être faits pour identifier les programmes et les projets de nature à influencer les politiques et à produire un effet multiplicateur. Dans le COSOP, l'accent est mis sur la nécessité d'appuyer le secteur du financement rural pour transformer les CCR en institutions viables de microfinancement orientées vers la réduction de la pauvreté et la promotion de la parité entre les sexes et pour permettre aux ruraux pauvres d'avoir plus facilement accès au crédit et aux autres services financiers. Le COSOP recommandait en outre d'entamer avec le BPC, devenu depuis la CCCB, et les CCR, un processus de concertation afin de mieux appuyer le processus de réforme des CCR.

12. La raison d'être du programme repose sur deux considérations principales. Tout d'abord, les CCR jouent un rôle important dans la prestation de services financiers en milieu rural grâce à l'étendue de leur réseau et à leur capacité de pénétration, les responsables du crédit pouvant fournir des services au niveau de l'exploitation même. Cependant, aussi bien leurs opérations passées que leurs politiques actuelles ont mis les CCR dans des situations telles que leur viabilité s'est trouvée menacée. Pour remédier à ce problème, le gouvernement s'emploie actuellement à définir un programme de réforme des CCR, dont certaines sont déjà mises à l'essai sur une base pilote. Ensuite, l'étude thématique sur le financement rural évoquée plus haut a confirmé la validité de la stratégie du FIDA consistant à acheminer le produit de ses prêts aux ménages pauvres par l'entremise des CCR. Une fois qu'un cadre politique approprié sera en place, les CCR pourront apporter une contribution importante aux futurs projets du Fonds.

13. La CCCB et les CCR ont déjà lancé un processus de réforme qui créera un environnement propice pour que le programme puisse aider à élaborer les politiques devant régir l'action des CCR de façon à accroître leur impact aussi bien sur la réduction de la pauvreté que sur la viabilité des institutions. Un autre des objectifs du programme est, au moyen du prêt, de financer la mise en œuvre des nouvelles politiques, spécialement dans le domaine du microfinancement. Ce faisant, l'accent sera mis sur les politiques de prêts afin d'élargir l'accès aux prêts des CCR, spécialement dans le cas des ménages pauvres et des femmes, ainsi que sur la formulation de politiques institutionnelles et opérationnelles de nature à améliorer l'efficacité des institutions et à contribuer à leur viabilité financière.

PARTIE II – LE PROGRAMME

A. Zone du programme et groupe cible

14. **Zone du programme.** Le programme sera réalisé à l'échelle nationale pour permettre à la CCCB et aux UCCR de mettre à l'épreuve un certain nombre de réformes des politiques et des institutions. Conformément à l'actuelle stratégie de réforme du gouvernement, ces essais seront, dans un premier temps, effectués dans une zone géographique sélectionnée. Si leurs résultats sont concluants, les réformes seront appliquées à plus grande échelle.

15. Étant donné que le financement rural n'est – malgré son caractère crucial – qu'un seul des éléments du développement rural, des activités pilotes seront entreprises dans des zones où sont actuellement menées des interventions financées par le FIDA. L'on pourra ainsi avoir l'assurance que les politiques de microfinancement sont appliquées aux projets du Fonds et que les opérations de crédit sont complétées à la fois par des services d'appui à l'agriculture et des services sociaux et par des efforts de développement de l'infrastructure. Cette approche permettra également de dispenser aux ménages une formation appropriée pour leur permettre d'entreprendre grâce aux prêts des CCR des activités génératrices de revenus. Le programme sera exécuté dans quatre districts de deux des provinces sélectionnées par la CCCB pour des activités pilotes.

16. **Groupe cible.** Environ 120 000 ménages ruraux pauvres devraient bénéficier du programme. Plusieurs des réformes susmentionnées amélioreront l'accès des ménages pauvres aux prêts, spécialement pour ce qui est des microprêts, des prêts collectifs et des prêts en faveur des femmes. Les autres réformes aideront à transformer les CCR en institutions de financement viable, ce qui est dans l'intérêt de tous leurs clients mais surtout des pauvres pour lesquels elles constituent la seule source de prêts et le seul mécanisme de dépôt formel.

17. En définitive, le groupe cible du programme se compose de ménages pauvres ayant un revenu moyen par habitant de 113 USD (en 2001) qui vivent dans des régions où l'incidence de la pauvreté rurale est de 50% environ sur la base du seuil officiel de pauvreté qui est de 122 USD par habitant. Par sa nature même, toutefois, un tel programme sectoriel devrait contribuer à améliorer

l'environnement politique ainsi que les capacités institutionnelles et les modalités de fonctionnement des CCR et des UCCR, ce qui profitera non seulement aux ménages pauvres mais aussi à tous leurs autres clients. Cependant, comme les districts sélectionnés pour les activités pilotes seront parmi les plus pauvres aux échelons national ou provincial, les avantages du programme iront à une population qui, dans une large mesure, peut être considérée comme pauvre, surtout si l'on considère que les ménages les plus aisés, dans ces districts pauvres, ont un revenu qui ne représente encore que moins de la moyenne du revenu national par habitant.

B. Objectifs et portée

18. Le programme a pour objectif général de faire en sorte que les services financiers ruraux contribuent de manière efficace et durable à réduire la pauvreté. Ses objectifs spécifiques sont de faire en sorte que: i) les ménages ruraux, y compris les ménages pauvres, aient plus facilement accès aux services financiers et les utilisent efficacement pour améliorer leurs conditions de vie; ii) les réformes des CCR aient été mises à l'épreuve avec succès dans la zone du programme et soient appliquées ailleurs dans le contexte des interventions financées par le FIDA; iii) le renforcement de leur infrastructure institutionnelle et des capacités opérationnelles de gestion des CCR de la zone du programme soit élargi et contribue à améliorer le rapport coût-efficacité et la rentabilité; et iv) les modalités de règlement du problème des prêts non productifs aient été mises à l'essai et appliquées à plus large échelle.

C. Composantes

19. Le programme est structuré autour de cinq composantes: formulation des politiques; renforcement institutionnel; développement opérationnel; financement; et gestion du programme.

Formulation des politiques

20. L'approche envisagée par le programme pour promouvoir les réformes consiste à appuyer la révision en cours ou envisagée des politiques régissant les activités des CCR; à aider à affiner les modalités d'application; et à veiller à ce que les nouvelles politiques soient clairement orientées vers la réduction de la pauvreté et la promotion de l'égalité entre les sexes. À cet égard, l'appui apporté par le programme tendra à libéraliser les taux d'intérêt perçus sur les microprêts, les prêts collectifs et les prêts en faveur des femmes. À un stade ultérieur, il sera fourni un appui pour la mise au point d'autres produits nouveaux.

21. **Libéralisation des taux d'intérêt.** Les taux d'intérêt que la BPC autorise les CCR à appliquer sont plafonnés et sont habituellement calculés sur la base d'une marge de 50% au-dessus du taux de base de la BPC. Récemment, celle-ci a autorisé plusieurs CCR pilotes à accroître leur marge jusqu'à concurrence de 100% des taux pratiqués par la BPC. Le programme aidera les CCR à déterminer les taux d'intérêt à appliquer aux prêts sur la base de considérations fondées sur les marchés. Les taux auxquels les dépôts sont rémunérés continueront d'être fixés par la BPC.

22. Les approches du **microfinancement** actuellement introduites comportent plusieurs innovations positives, comme la possibilité d'emprunter sans cautionnement ou garantie; un accès garanti au crédit une fois que les ménages ont été certifiés comme étant solvables; et la possibilité de décaisser les prêts au niveau de l'exploitation même. Les UCCR ont, de différentes façons, défini les réglementations détaillées applicables au niveau des districts. Il est prévu, dans le cadre du programme, de procéder à des analyses des règles et réglementations en vigueur et de leur impact sur la sélection des emprunteurs, les types d'activités financées, la qualité du portefeuille, les risques liés aux prêts et la participation des ménages pauvres. Sur la base de ces analyses, il sera fourni une assistance aux UCCR pour les aider à modifier la réglementation afin d'accroître l'efficacité du programme et son impact sur la réduction de la pauvreté.

23. Il n'a pas été élaboré de politique expresse concernant les **prêts collectifs**, mais des crédits sont prévus par le règlement pour les cas où la demande de prêt dépasse le montant maximum du prêt pouvant être accordé à un individu. Le programme aidera les UCCR à affiner le concept de prêts collectifs et à mettre en place des mécanismes pilotes.

24. **Guichet féminin.** L'expérience a montré que les femmes sont généralement de meilleurs emprunteurs que les hommes et représentent en conséquence un risque moindre pour les institutions de financement. Malgré tout, la majeure partie des prêts continuent d'être accordés aux hommes, même lorsque les fonds sont utilisés pour des activités réalisées par des femmes. À la lumière de l'expérience acquise dans la province d'Anhui, le programme appuiera la création d'un guichet féminin, en collaboration avec des représentantes de la Fédération des associations féminines. Les femmes pourront ainsi contracter en leur propre nom des prêts individuels ou collectifs. Selon que de besoin, un financement sera fourni pour réaliser des programmes d'alphabétisation fonctionnelle et les femmes recevront leurs propres sceaux pour signer. Des représentantes de la Fédération des associations féminines au niveau des villages et des communes aideront les femmes, sur demande, à se grouper et à remplir des formulaires de demande et les présenter aux CCR.

25. **Nouveaux produits.** Pendant la deuxième moitié de la période d'exécution, le programme aidera à mettre au point des produits financiers nouveaux et diversifiés. Une question qui pourrait être intéressante consisterait à modifier les modalités de remboursement afin de remplacer l'actuel système de remboursement global.

Développement institutionnel

26. **Infrastructure et équipement.** Étant donné leur situation financière précaire, nombre de CCR n'ont pas pu acheter ou remplacer le matériel essentiel ni entretenir leurs locaux, de sorte que les conditions de travail dans plusieurs d'entre elles sont devenues peu sûres. Le programme allouera à chaque CCR les fonds nécessaires pour réaliser les travaux de réparation et d'entretien les plus urgents et, en cas de besoin, renforcer leur système de sécurité. L'on veillera à ce que chaque CCR dispose d'au moins deux ordinateurs et d'une imprimante et, en cas de besoin, il sera dispensé une formation à l'informatique et à des logiciels spécifiques. Un appui sera fourni pour les raccorder aux UCCR pour qu'elles puissent communiquer directement par courrier électronique. En outre, chacune des quatre UCCR sera dotée d'au moins un véhicule qui sera utilisé pour le transport des fonds ainsi que pour les activités d'appui et de supervision des CCR.

27. **Formation du personnel.** Le degré d'instruction et le niveau de formation du personnel des CCR et des UCCR varient d'une région à l'autre, bien que leur personnel soit généralement moins qualifié dans les régions les plus pauvres et les plus reculées. Les programmes de formation du personnel sont assez rares. Cela étant, il sera fourni un appui à un programme de formation du personnel des CCR, des UCCR et de la CCCB dans les provinces. Une formation concernant différents sujets sera dispensée aux directeurs, responsables du crédit, comptables et membres du personnel administratif.

28. **Structure juridique.** Une fois qu'elles ont atteint un certain chiffre d'affaires, les institutions de financement rurales sont tenues de s'acquitter d'un certain nombre de tâches et d'attributions habituellement accomplies au niveau du siège, notamment dans des domaines comme les contrôles internes, les règlements, l'appui technique aux succursales, la mise au point de produits, la prévention des fraudes et la formation du personnel. Cela permet aux institutions de continuer à élargir leurs opérations et à surmonter les crises qui surgissent inévitablement pendant leurs périodes de croissance. Les CCR isolées qui n'ont pas accès à un appui du siège ne pourront pas internaliser les fonctions, ne pouvant pas réaliser d'économie d'échelle. Le programme entrepris à titre pilote pour transformer les CCR en succursales des UCCR au niveau des districts offre des perspectives extrêmement prometteuses à cet égard car cela permettra de développer les tâches fondamentales

susmentionnées au niveau des UCCR et d'appuyer la croissance et le renforcement des différentes CCR. Le programme aidera par conséquent à transformer le statut juridique des CCR communales en succursales de l'UCCR dans chaque district pilote.

Développement opérationnel

29. **Système et politiques comptables.** Les systèmes et pratiques comptables actuellement appliqués par les CCR et les UCCR consistent notamment à établir des états détaillés de leurs situations financières respectives. Le programme fournira un appui pour aligner davantage les systèmes sur les pratiques internationales tout en continuant à utiliser les sources d'informations actuelles. Il pourra s'avérer nécessaire de mettre au point à cette fin un système comptable informatisé. Des logiciels comptables permettraient d'intégrer aux opérations d'importants principes, par exemple en ce qui concerne la politique de provisionnement, sur la base d'une analyse du vieillissement des prêts. De plus, un appui sera fourni pour passer en revue les politiques appliquées en ce qui concerne l'imputation du produit des intérêts, le réaménagement des prêts et la passation par pertes et profits des avoirs non productifs.

30. **Système d'incitations pour le personnel.** Plusieurs CCR et UCCR ont récemment introduit des programmes d'incitations selon lesquels la rémunération du personnel se compose à concurrence de 60% environ d'un salaire minimum fixe et de 40% de primes. La BAC applique ce type de système depuis le milieu des années 80. En outre, les CCR organisent des examens bisannuels pour entretenir ou perfectionner les qualifications de leur personnel. Le programme aidera à analyser les effets d'incitations de ce système, son impact sur le rapport coût-efficacité des opérations et les résultats financiers en général, ainsi que sur le moral et la motivation du personnel. Il sera analysé et proposé de mettre en œuvre d'autres applications comme des indicateurs de performances individuelles et l'extension d'un système semblable à plusieurs catégories d'agents. Il est également prévu de suivre constamment les effets de ce système et d'élaborer des lignes directrices pour son application dans d'autres contextes.

Financement

31. **Lignes de crédit.** Les ressources que peuvent prêter les CCR se composent des dépôts et des montants reçus de la BPC au titre du réescompte. Le ratio prêts/dépôts est de 80% environ et les 20% restants sont conservés en réserve à la BPC. Le réescompte est relativement cher: en février 2002, par exemple, le taux de réescompte était de 3,2%. Cela étant, l'introduction de nouveaux produits comme le microfinancement, les prêts collectifs et les prêts en faveur des femmes est limitée par le manque de ressources. Après l'introduction du programme de microfinancement et la délivrance de certificats à 25% environ des ménages, les CCR ont cessé de délivrer des certificats, étant incapables d'honorer leur engagement d'accorder des prêts à leurs détenteurs à tout moment. Il sera par conséquent ouvert, dans le cadre du programme, des lignes de crédit supplémentaires représentant l'équivalent des contributions des CCR pour élargir le microfinancement, les prêts collectifs et les prêts en faveur des femmes.

Gestion du programme

32. Un bureau de district de gestion du programme (BDGP) sera établi au sein de chaque UCCR participante. Les BDGP seront chargés de la planification et de l'exécution des activités, du suivi de l'application des réformes dans les CCR, des rapports, de la diffusion des résultats au moyen d'ateliers et de la fourniture d'un appui aux projets en cours du FIDA pour les aider à adopter les approches suivies par les programmes pilotes ayant donné des meilleurs résultats. Les directeurs des BDGP seront désignés par les UCCR, et le programme financera les services d'un corps supplémentaire de cadres et de comptables et de personnel de secrétariat ainsi que l'acquisition de matériel de bureau et de véhicules pour chacun des bureaux. Un financement séparé sera disponible pour la réalisation

d'études ponctuelles de différents aspects de la mise en œuvre des réformes, ainsi que pour les réunions semestrielles d'examen et de planification avec les directeurs des CCR et le BGP provincial.

33. Un Bureau provincial de gestion du programme (BPGP) sera constitué au sein de l'UCCR dans chacune des provinces où sera exécuté le programme. Les BPGP auront à leur tête un directeur et seront composés de cadres, de comptables et de membres du personnel de secrétariat dont les services seront financés par le programme. Chaque BPGP sera doté d'un véhicule, d'un budget de fonctionnement et d'une allocation budgétaire pour des études ponctuelles, des services de consultants et l'organisation d'ateliers et de réunions et sera chargé de planifier les activités en consultation avec les UCCR, suivre leur exécution et de regrouper les rapports.

34. **Bureau national de coordination et de suivi.** Le bureau national de coordination et de suivi (BNCS) sera créé au siège de la CCCB. Le Département chargé de la supervision du financement coopératif (DSFC) désignera le directeur et le BNCS sera composé de représentants du Ministère des finances et de la CCCB. Le BNCS sera chargé de définir les indications touchant les politiques à suivre ainsi que de veiller à ce que les réformes entreprises au sein des différentes UCCR soient à la fois cohérentes et conformes à la politique nationale. À cette fin, le BNCS supervisera la diffusion des activités entreprises au moyen de visites fréquentes sur le terrain.

35. Le suivi de l'exécution du programme sera fondé sur une série d'indicateurs convenus. Des études réalisées par des consultants et les rapports périodiques des UCCR et des agences de la CCCB dans les provinces fourniront les informations nécessaires à cette fin. Le BNCS organisera au plan national des séminaires pour discuter des résultats obtenus et poursuivre l'examen des politiques suivies avec des praticiens du financement rural. Il devra également, tous les six mois, soumettre au Ministère des finances et au FIDA des rapports établis conformément à un modèle convenu.

D. Coûts et financement

36. Les estimations des coûts ont été fondées sur une approche modulaire pour une province type comportant un district participant ayant lui-même 30 CCR. Les coûts totaux comprennent quatre de ces modules provinciaux, ce qui laisse une autonomie considérable aux BPGP en matière de programmation des ressources.

37. Le coût total du programme quadriennal a été estimé à 174,3 millions de CNY, soit l'équivalent de 21,3 millions de USD. Les hypothèses sous-jacentes sont un taux d'inflation interne de 1,5%, un taux d'inflation externe de 2,5% et un taux de change de 1 USD= 8,194 CNY. Une provision pour aléas d'exécution de 10% a été appliquée à tous les postes de dépenses à l'exclusion du crédit et des salaires. Les résumés des coûts du programme et du financement figurent aux tableaux 1 et 2 respectivement.

38. Le programme sera financé au moyen d'un prêt du FIDA d'un montant de 14,7 millions de USD, soit 69% du coût total. Au moyen du produit du prêt, le programme versera une contribution correspondant aux fonds alloués par les CCR pour le microfinancement, les prêts collectifs et les prêts en faveur des femmes et fournira 6,1 millions de USD, soit 29% du coût total du programme, aux UCCR à titre de prêt subsidiaire. La CCCB et les UCCR financeront au moyen de leurs propres ressources les traitements des directeurs des BDGP, des BPGP et de le BNCS. Le gouvernement prendra à sa charge tous les impôts et taxes, soit un montant de 406 000 USD ou 2% du coût total.

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROGRAMME^a
(en milliers de USD)

Composante	Monnaie locale	Devises	Total	% des devises	% des coûts de base
Formulation des politiques	1 584	573	2 156	27	11
Développement institutionnel	3 307	605	3 913	15	19
Développement opérationnel	660	227	887	26	4
Financement	11 994	0	11 994	0	60
Gestion du programme	1 075	101	1 176	9	6
Total des coûts de base	18 620	1 506	20 126	7	100
Provision pour aléas d'exécution	630	150	780	19	4
Provision pour aléas financiers	339	39	378	10	2
Total des coûts du programme	19 589	1 696	21 285	8	106

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composante	FIDA		CCCB		UCCR		CCR		Gouvernement		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
Formulation des politiques	2 440	99,9							2	0,1	2 442	11,5	649	1 791	2
Développement institutionnel	4 029	92,2							341	7,8	4 370	20,5	678	3 351	341
Développement opérationnel	988	99,2							7	0,8	995	4,7	254	733	7
Financement	6 090	50,0					6 090	50,0	-	-	12 180	57,2	-	12 180	-
Gestion du programme	1 120	86,4	24	1,8	97	7,5	-	-	56	4,3	1 296	6,1	114	1 127	56
Décaissement total	14 669	68,9	24	0,1	97	0,5	6 090	28,6	406	1,9	21 285	100	1 696	19 183	406

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

39. **Les marchés** seront passés par les unités d'exécution du programme des UCCR et des autres entités participantes. Les postes les plus importants sous cette rubrique sont la formation et les services de consultants. Tous les consultants internationaux seront recrutés à la suite d'une consultation internationale de fournisseurs et des offres seront demandées à au moins trois fournisseurs de bonne réputation. Les marchés concernant le recrutement de consultants nationaux, la formation et les études d'une valeur supérieure à l'équivalent de 10 000 USD seront passés à la suite de consultations locales, des offres devant être demandées à trois fournisseurs au moins. Les marchés d'une valeur supérieure à l'équivalent de 50 000 USD devront être préalablement approuvés par l'UNOPS (l'institution coopérante). Les marchés de travaux de génie civil, d'acquisition de véhicules et de matériel dont le coût estimatif dépassera l'équivalent de 50 000 USD seront attribués à la suite d'appels d'offres locaux. Si leur coût estimatif est inférieur à 50 000 USD, ils pourront être attribués sur la base de consultations locales, des offres devant être obtenues de trois fournisseurs de bonne réputation. Les marchés de services de consultants nationaux, de formation et d'études d'une valeur égale ou inférieure à 10 000 USD seront passés de gré à gré sur la base d'un mandat jugé acceptable par le FIDA. Les prêts seront accordés aux emprunteurs sur la base de contrats d'emprunt signés avec les CCR.

40. **Décaissements.** Le prêt du FIDA sera décaissé sur une période de quatre ans. Le Département provincial des finances ouvrira un compte spécial dans chaque province sur lequel le FIDA versera un acompte de 1,9 million de USD pour couvrir les six premiers mois de dépenses. Toutes les dépenses afférentes au programme pourront être couvertes au moyen du compte spécial, lequel sera reconstitué au vu des états de dépenses se rapportant aux catégories de coûts convenues par l'emprunteur, le FIDA et l'UNOPS. Les originaux des pièces justificatives seront conservés par les unités intéressées et communiqués pour inspection aux missions de supervision et de vérification des comptes. Les prêts accordés par les CCR aux agriculteurs et aux groupes admissibles à en bénéficier ainsi que dans le cadre du programme spécial en faveur des femmes seront financés en partie au moyen des contributions versées chaque année pour la constitution de fonds renouvelables dans chaque district. Les résumés mensuels des crédits décaissés et recouverts, ventilés par sexe, seront établis et communiqués sur demande aux missions de supervision.

41. **Comptabilité et vérification des comptes.** Chaque BDGP tiendra des comptes consolidés. La présentation des états financiers et les pratiques comptables suivies par les Bureaux de financement sont jugées acceptables par le FIDA. Les services comptables seront dotés d'un personnel adéquat et devront être pleinement capables de tenir comme il convient la comptabilité du programme. Des vérificateurs indépendants seront chargés de vérifier tous les comptes, y compris d'examiner les prélèvements opérés au vu des états de dépenses et de formuler une opinion sur le point de savoir si lesdites dépenses sont pleinement conformes aux règles applicables au décaissement des fonds du FIDA. Les vérificateurs indépendants passeront également en revue les aspects de gestion de l'opération de crédit et formuleront des observations sur les décaissements et les recouvrements ainsi que sur les provisions pour créances douteuses. Des copies certifiées conformes des rapports d'audit seront transmises au FIDA et à l'institution coopérante au plus tard six mois après la fin de chaque exercice.

F. Organisation et gestion

42. Le Ministère des finances déléguera l'exécution aux BPGP et la CCCB sera chargée d'établir des politiques nationales en matière de finance rurale et d'en superviser l'application.

43. La planification de toutes les activités sera assurée par les directeurs des UCCR intéressées et le directeur du BDGP, lequel établira des plans d'action annuels qui seront soumis à l'examen et à l'approbation du BPGP. Au stade de la planification, il sera tenu compte de la nécessité de coordonner

les activités entreprises dans les diverses provinces. Les plans d'action seront accompagnés de budgets et de plans de financement annuels élaborés sur la base des estimations détaillées des coûts figurant dans les tableaux des coûts. Pour ménager une flexibilité suffisante et tenir compte des conditions locales, les directeurs des BPGP et des BDGP seront autorisés à réaffecter tous les fonds autres que les lignes de crédit entre les activités, jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif total représentant 25% du budget annuel total.

44. Les fonds fournis au titre des lignes de crédit seront rétrocédés aux UCCR conformément à un accord de prêt subsidiaire jugé acceptable par le FIDA. Les conditions de cet accord seront notamment un taux de rétrocession de 0,75% l'an, un différé d'amortissement de dix ans et un délai de remboursement de vingt-cinq ans. Pendant le différé d'amortissement, les ressources en question constitueront pour les UCCR un fonds renouvelable pour l'octroi d'un microfinancement, de prêts collectifs et de prêts en faveur des femmes.

45. Dans le cas d'un programme comme celui-ci, qui a pour but d'introduire des réformes pilotes, le suivi assume une importance encore plus grande. Les BPGP et le BNCS coordonneront leurs activités de suivi respectives et passeront en revue les progrès accomplis deux fois par an. En outre, lesdites unités devront diffuser des informations sur les résultats obtenus aux CCR, aux UCCR et autres parties intéressées comme le FIDA, l'institution coopérante, le BNCS et d'autres projets appuyés par le Fonds.

G. Justification économique

46. Le programme générera d'importants avantages, notamment en améliorant l'accès des ménages, et spécialement des ménages pauvres, aux services financiers ruraux formels ainsi que l'efficacité et la viabilité des CCR. Les ménages bénéficieront des prêts accordés sans garantie ou cautionnement conformément aux nouvelles politiques. Selon l'étude thématique sur le financement rural réalisée par le FIDA en 1999, de 50 à 80% de tous les prêts contractés par des ménages auprès des CCR ont été utilisés pour investir dans la culture et l'élevage, de 10 à 20% dans les services et 10% environ dans des activités de traitement. Le montant moyen des prêts aux ménages pour des activités d'agriculture et d'élevage variait entre 700 CNY et 1 500 CNY, tandis que les prêts pour des activités de services et de traitement se montaient en moyenne à quelque 3 500 CNY.

47. Ces investissements ont un rendement élevé, comme en témoignent les modèles d'activités dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage présentés dans chaque descriptif de projet du FIDA. L'analyse économique des investissements dans l'élevage font apparaître un rendement, à l'exclusion de l'apport de travail, variant entre 83% et 151%. Pour les investissements dans l'agriculture, le surcroît de revenus varie entre 15 et 58 USD par *mu*, tandis que c'est le nivellement des terres qui a le rendement marginal le plus élevé, à savoir un ratio avantages-coûts égal à 4,8. Les activités de prêts généreront par conséquent des rendements significatifs et contribueront efficacement à réduire la pauvreté.

48. Environ un tiers du coût total du programme sera consacré à la formulation des politiques et à l'amélioration des capacités institutionnelles et opérationnelles des UCCR et CCR. Une proportion importante de ces fonds sera utilisée à des fins d'assistance technique et de formation du personnel. Dans ce cas particulier, essayer de quantifier les avantages financiers ou économiques serait pure conjecture. Il n'a donc pas été estimé de taux de rendement économique du programme car celui-ci dépendrait essentiellement d'hypothèses non directement vérifiables comme la corrélation entre la libéralisation des taux d'intérêt et l'encours des prêts ou bien entre l'intensité de la formation du personnel et la rentabilité des CCR.

49. Les lignes de crédit fournies dans le cadre du programme correspondront aux apports de fonds propres faits par les CCR elles-mêmes à des fins de microfinancement et de prêts collectifs ainsi que

pour le guichet féminin. Ces sources constitueront des fonds renouvelables qui seront gérés pendant huit ans par les CCR. Le montant estimatif global des prêts accordés à cette fin étant d'environ 3 millions de USD par an dans chaque province, le total des prêts accordés aux ménages pauvres pendant la période de huit ans représentera quelque 96 millions de USD. L'on compte que quelque 120 000 ménages ruraux pauvres bénéficieront du programme.

H. Risques

50. Le programme introduira des réformes spéciales des politiques de crédit sur une base pilote. Comme il est essentiel que ces réformes pilotes soient menées à bien de façon professionnelle sur la base de politiques et de procédures appropriées, le programme financera les services de consultants internationaux et nationaux. Le risque que les activités pilotes échouent pour des raisons inhérentes au programme plutôt que pour des éléments objectifs liés à l'environnement d'exécution devrait être réduit au minimum, sinon totalement éliminé. Des facteurs comme les retards intervenus dans les transferts de fonds, le recrutement de consultants qui ne répondent pas aux normes de qualité attendues et les problèmes de communication, devraient pouvoir être évités. Une supervision et un suivi étroits pourront contribuer aussi à être utiles à cet égard.

I. Impact sur l'environnement

51. Le programme mettra l'accent sur la réforme des politiques financières et sur l'amélioration de l'accès des ménages ruraux, et surtout des ménages pauvres, aux services financiers formels. Grâce au programme, les ménages qui ne pouvaient pas contracter d'emprunt auprès des CCR pourront désormais le faire, ce qui leur permettra d'entreprendre des activités économiques et d'accroître ainsi leurs revenus. Sur la base de l'étude susmentionnée et de l'expérience acquise, il est à prévoir qu'une forte proportion des nouveaux prêts seront utilisés pour acheter des produits chimiques pour l'agriculture et pour développer le type d'élevage le plus en vogue, à savoir l'élevage de cochons. Cela produira du fumier qui pourra à son tour être utilisé pour améliorer la productivité des cultures et réduire les quantités d'engrais requises. Dans l'ensemble, et bien que l'impact du programme sur l'environnement soit difficile à évaluer, le programme se traduira très certainement par une augmentation de l'utilisation d'intrants chimiques. Toutefois, cette augmentation sera minime par rapport à la consommation totale et aura donc un impact négligeable sur l'environnement et la santé publique. Le programme a par conséquent été classé dans la catégorie B.

J. Faits novateurs

52. Le programme sera caractérisé par les principaux aspects ci-après:

- appui à la mise en œuvre sur une base pilote de réformes des politiques concernant le microfinancement, les prêts collectifs et les prêts en faveur des femmes. Ces nouvelles politiques représentent des innovations majeures dans le domaine du financement rural et l'appui fourni sera fondé sur les pratiques optimales suivies aux échelons aussi bien international que national;
- appui à la réforme du statut juridique des CCR et introduction de systèmes d'incitations du personnel et d'obligation redditionnelle. Ainsi, les membres du personnel des CCR toucheraient un salaire de base qui ne dépasserait pas 50 à 60% de leurs traitements antérieurs et gagneraient le reste sur la base de leurs performances et de tests périodiques de leurs compétences. Ainsi, ce système représente une innovation intéressante pour les institutions publiques aussi bien nationales qu'internationales; et

- le programme est le premier programme d'appui à la réforme des politiques entrepris par le FIDA en Chine.

PARTIE III – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

53. Un accord de prêt entre la République populaire de Chine et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

54. La République populaire de Chine est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

55. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

PARTIE IV- RECOMMANDATION

56. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République populaire de Chine un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (9 950 000 DTS) venant à échéance le 15 avril 2044 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Lennart Båge
Président

RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ

(Négociations de prêt conclues le 19 avril 2004)

57. **Contribution de contrepartie.** Le Gouvernement de la République populaire de Chine (le Gouvernement) veillera à ce que chaque province fournisse, au moyen de ses propres ressources, des fonds de contrepartie suffisants pour couvrir les taxes payables dans le cadre du programme conformément aux procédures nationales usuelles.

58. **Disponibilité du produit du prêt.** Le Gouvernement mettra le produit du prêt à la disposition de chaque UCCR de province et de district conformément aux programmes de travail et budgets annuels et aux accords subsidiaires respectifs relatifs à l'exécution du programme, et veillera à ce que chaque UCCR de district mette le produit du prêt à la disposition de chaque CCR conformément aux programmes de travail et budgets annuels (PTBA). Le Gouvernement fera en sorte que les CCR fournissent, sur leurs propres ressources, un montant d'au moins 6 millions de USD pour l'octroi de crédits au groupe cible.

59. **Zone couverte par le programme.** Dans un premier temps, le programme sera mis en œuvre dans quatre (4) districts, dont deux dans la province de Shaanxi et deux dans la province de Chongqing. Le Gouvernement et le FIDA pourront convenir de mettre en œuvre le programme dans tout autre district dans le contexte du Programme national de réforme du secteur bancaire élaboré par le Gouvernement.

60. **Accords subsidiaires.** Le Gouvernement conclura avec chaque administration provinciale un accord relatif au transfert sous forme de prêt des montants disponibles au titre du produit du prêt du FIDA. Le Ministère des finances conclura avec chaque UCCR de province participant au programme un accord relatif au transfert sous forme de prêt des montants disponibles au titre du produit du prêt du FIDA. L'UCCR provinciale conclura avec chaque UCCR de district participant au programme un accord relatif au transfert sous forme de prêt des montants disponibles au titre du produit du prêt du FIDA.

61. **Autres motifs de suspension.** Le FIDA pourra suspendre, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des prélèvements sur le compte du prêt si: i) le rapport d'audit n'a pas été présenté dans des conditions satisfaisantes dans un délai de 12 mois suivant la date de présentation des états financiers; ii) l'un quelconque des accords subsidiaires ou l'une quelconque de leurs dispositions ont été violés ou ont été suspendus, résiliés, amendés ou modifiés de toute autre manière sans le consentement préalable du FIDA et que ce dernier a déterminé que cela a eu ou risque d'avoir un impact défavorable notable sur un élément quelconque du programme; iii) le FIDA a déterminé que les avantages matériels escomptés du programme ne parviennent pas comme il convient au groupe cible ou bénéficient à des personnes ne faisant pas partie du groupe cible, au détriment des membres de ce dernier; iv) en consultation avec le Gouvernement, la prorogation, l'annulation, la suspension, l'amendement ou la modification d'une loi nationale quelconque peut affecter les clauses et conditions de l'accord de prêt concernant le programme; et v) les marchés n'ont pas été passés conformément à l'accord de prêt pour le programme.

62. **Conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt pour le programme.** Les conditions supplémentaires suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt:

- a) le projet de PTBA relatif à la première année du projet a été soumis au FIDA pour approbation tacite;
- b) une copie de chaque accord subsidiaire signé a été communiquée au FIDA;
- c) l'accord de prêt a été dûment signé et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
- d) un avis juridique favorable, émis par le Département des traités et de la législation du Ministère des affaires étrangères, acceptable par le FIDA tant en la forme que sur le fond, a été remis au FIDA.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

CHINA

Land area (km² thousand), 2000 1/	9 327	GNI per capita (USD), 2000 1/	840
Total population (million), 2000 1/	1 261.1	GNP per capita growth (annual %), 2000 1/	6.1 a/
Population density (people per km²), 2000 1/	135	Inflation, consumer prices (annual %), 2000 1/	0.3
Local currency	Yuan Renminbi (CNY)	Exchange rate: USD 1 =	CNY 8.19
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate), 1980-99 2/	1.3	GDP (USD million), 2000 1/	1 079 954
Crude birth rate (per thousand people), 2000 1/	16 a/	Average annual rate of growth of GDP 2/, 1980-90	10.1
Crude death rate (per thousand people), 2000 1/	7 a/	1990-99	10.7
Infant mortality rate (per thousand live births), 2000 1/	30 a/	Sectoral distribution of GDP, 2000 1/	
Life expectancy at birth (years), 2000 1/	70 a/	% agriculture	16
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	39.3	% industry	49
Poor as % of total rural population 2/	5	% manufacturing	38
Total labour force (million), 2000 1/	759.1	% services	34
Female labour force as % of total, 2000 1/	45	Consumption, 2000 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	11
School enrolment, primary (% gross), 2000 1/	123 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	49
Adult illiteracy rate (% age 15 and above), 2000 1/	16	Gross domestic savings (as % of GDP)	40
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 1997 3/	2 897	Merchandise exports, 2000 1/	249 212
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2000 1/	16 a/	Merchandise imports, 2000 1/	225 097
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5), 2000 1/	9 a/	Balance of merchandise trade	24 115
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP), 2000 1/	4.5 a/	before official transfers, 1999 1/	10 723
Physicians (per thousand people), 1999 1/	1.4	after official transfers, 1999 1/	15 667
Population using improved water sources (%), 1999 4/	75	Foreign direct investment, net 1999 1/	36 978
Population with access to essential drugs (%), 1999 4/	85	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%), 1999 4/	38	Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP), 1999 1/	-2.2 a/
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP), 1999 1/	9.3 a/
Food imports (% of merchandise imports), 1999 1/	4	Total external debt (USD million), 1999 1/	154 223
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land), 1998 1/	2 826	Present value of debt (as % of GNI), 1999 1/	14
Food production index (1989-91=100), 2000 1/	171.9	Total debt service (% of exports of goods and services), 1999 1/	9.0
Cereal yield (kg per ha), 2000 1/	4 735	Lending interest rate (%), 2000 1/	5.9
Land Use		Deposit interest rate (%), 2000 1/	2.3
Arable land as % of land area, 1998 1/	13.3		
Forest area (km ² thousand), 2000 2/	1 635		
Forest area as % of total land area, 2000 2/	17.5		
Irrigated land as % of cropland, 1998 1/	38.8		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database

2/ World Bank, *World Development Indicators*, 2001

3/ United Nations Development Programme (UNDP), *Human Development Report*, 2000

4/ UNDP, *Human Development Report*, 2001

PREVIOUS IFAD FINANCING TO CHINA

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Currency	Approved Loan/Grant Amount	Disbursement (as % of approved Amount)
Northern Pasture and Livestock Dev. Project	IFAD	UNOPS	HC	22 Apr 81	20 Jul 81	31 Dec 88	L - I - 62 - CH	SDR	28 700 000	100%
Hebei Agricultural Development Project	IFAD	WB: IBRD	I	15 Sep 82	14 Jan 83	31 Dec 88	L - I - 107 - CH	SDR	22 900 000	100%
Rural Credit Project	IFAD	WB: IDA	HC	11 Sep 84	22 Jan 85	30 Jun 89	L - I - 153 - CH	SDR	24 250 000	100%
Guangdong Integr. Freshwater Fish-Farming Proj.	IFAD	WB: IBRD	I	03 Dec 86	24 Mar 87	31 Dec 92	L - I - 195 - CH	SDR	10 150 000	96%
Sichuan Livestock Development Project	IFAD	UNOPS	HC	30 Nov 88	16 May 89	30 Jun 95	L - I - 233 - CH	SDR	13 400 000	100%
Shandong/Yantai Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	07 Dec 89	10 Jul 90	31 Dec 96	L - I - 254 - CH	SDR	16 800 000	100%
Shanxi Integrated Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	04 Apr 91	26 Jul 91	30 Jun 98	L - I - 281 - CH	SDR	17 850 000	100%
Jilin Low-lying Land Development Project	IFAD	UNOPS	HC	14 Apr 92	15 Jun 92	30 Jun 98	L - I - 300 - CH	SDR	20 000 000	100%
Yunnan-Simao Minorities Area Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	15 Sep 93	10 Dec 93	31 Dec 00	L - I - 335 - CN	SDR	18 400 000	99%
Qinghai/Hainan Prefecture Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	05 Dec 94	08 Jun 95	30 Jun 01	L - I - 364 - CN	SDR	13 500 000	100%
Jiangxi/Ganzhou Integrated Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	06 Dec 95	10 May 96	31 Dec 01	L - I - 395 - CN	SDR	15 950 000	100%
Northeast Sichuan & Qinghai/Haidong Integr. Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	11 Sep 96	14 May 97	30 Jun 03	L - I - 424 - CN	SDR	19 100 000	93%
Southwest Anhui Integr. Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	11 Sep 97	12 Dec 97	30 Jun 04	L - I - 451 - CN	SDR	19 100 000	100%
Wulin Mountains Minority-Areas Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	10 Sep 98	21 Apr 99	31 Dec 04	L - I - 483 - CN	SDR	21 100 000	27%
Qinling Mountain Area Poverty-Alleviation Proj.	IFAD	UNOPS	HC	08 Dec 99	14 Aug 01	31 Mar 08	L - I - 517 - CN	SDR	21 000 000	10%
West Guangxi Poverty-Alleviation Proj.	IFAD	UNOPS	HC	07 Dec 00	21 Mar 02	30 Sep 08	L - I - 552 - CN	SDR	23 800 000	8%
Environment Conserv. & Pov.-Red. Progr. in Ningxia & Shanxi	IFAD	UNOPS	HC	11 Dec 02			L - I - 600-CN	SDR	21 950 000	

BASIC INFORMATION ON SELECTED RCCUS AND RCCS

1. This appendix provides basic information on RCCUs in two counties of two provinces, which may be included in the programme. It also provides information on selected township RCCs in each county.

A. Example 1

2. **Structure and staffing.** An administrative reform reduced the number of townships in the county from 15 to 10, but 15 RCCs are operating to maintain the same coverage. Together with a business office directly managed by the RCCU, this accounts for 16 independent legal units. The business office, which is situated in the county capital, is responsible for settlements between RCCs, for supporting RCC cash management and for providing deposit and loan services. There are also 196 representative offices operated by agents on a commission basis, which can only receive deposits – their authority to disburse loans having been cancelled by PBC.

3. The total staff of the RCCs and RCCU amounts to 172 in all, of whom 78 (45%) are women. PBC regulations stipulate that RCCs should have a minimum staff of four, while the largest RCC has 18 staff members. The single urban credit cooperative had 22 staff but it merged with the RCCU, whose staff numbers 46, of whom 25 are women. Of these, 15 are administrative staff; the other 31 deal with commercial matters.

4. Of the total staff, 18 hold university degrees, 39 have diplomas from professional banking high schools and 101 have certificates of ordinary high school education. Among these, 17 have middle-level professional certificates and 71 primary-level professional certificates. The rest of the staff are technicians. ABC issues professional certificates on the basis of examinations. The minimum required qualifications for RCC managers and RCCU managers are primary-level certificates and middle-level certificates, respectively.

5. A typical RCC is located in a simple building in a varying state of maintenance, sometimes lacking basic amenities and running water. Security facilities are often rather rudimentary. Only nine out of the 15 RCCs use computers. Vehicles are not provided; some credit officers use their own bicycles to visit villages, but most travel by public transport. Some RCCs use vehicles that date back to the 1970s. The RCCU has a number of heavily-used vehicles for transporting cash. The remotest RCC, located at a distance of 50 km, takes two hours to reach, largely over unpaved roads.

6. **Deposits.** By the end of June 2002, the RCCU and RCCs held more than CNY 307.4 million in deposits. Of this, CNY 276.6 million (90%) came from households, the remainder coming from public institutions and local government. At the same date, a total of CNY 301.2 million in loans was outstanding, of which CNY 91 million had been financed through PBC refinancing. The loan/deposit ratio was thus 68%. Loans to agriculture amounted to CNY 157.2 million, or 52% of the total.

7. **Loans.** At end-June 2002, the breakdown of loans outstanding by types of borrowers was as follows:

Type of borrower	Amount (CNY million)	%
Individual households	124.92	41
Groups of households	11.08	4
Household microfinance	7.21	2
Agricultural economic organizations	13.96	5
Rural enterprises, incl. TVEs	97.69	32
Other enterprises	46.36	15
Total	301.22	100

Source: RCCU

Note: Agricultural economic organizations include collective service providers.
Other enterprises include private and household enterprises.

8. **Microfinance.** Lending started in 1999, when PBC drew up regulations that were further defined by the RCCU. An information campaign was organized among the population, but people sometimes found it difficult to distinguish loans from grants. Effective lending began in three pilot townships in 2000. Group lending involves groups of three-to-five households that accept joint responsibility for repayment. A deposit of 3-5% of the total loan amount must be pledged and loans are based on individual loan contracts. The repayment capacity of each member household is assessed by the RCC.

9. Microfinance certificates were provided to 2 440 households, of which 25% were in Level 1¹; 10% in Level 2; and 65% in Level 3. About 50% of rural households did not qualify for such certificates. Re-evaluation of household eligibility is undertaken every two years. The loan interest rate was 0.6% per month, with a maturity not exceeding 12 months. Loan ceilings were set at CNY 20.000 for Level 1; CNY 15.000 for Level 2; and CNY 10.000 for Level 3.

10. **Staff incentive system.** Since the beginning of 2002, a province-wide staff incentive system has been applied under which staff receive 60% of their previous salary level plus a bonus, the size of which is determined by RCC revenue. It is still too early to judge the effectiveness of the system. However, RCC performance improved during the first six months of 2001: interest income rose to CNY 7.9 million compared with CNY 4.7 million in the corresponding period of 2000. Whether this can be wholly attributed to the incentive system has not yet been decided, but there appears to be a certain correlation. A decision is still to be taken on how to deal with RCCs that are incurring losses.

11. In addition to the above-mentioned salary/bonus system, all RCC and RCCU staff are obliged to sit an examination every two years. The staff with the lowest examination marks are laid off and offered the job of recovering non-performing loans on a commission basis. Good performance over the course of a year entitles such staff to re-employment.

Selected Township RCC

12. **Staffing.** The staff of the RCC consists of a woman director, an accountant and two credit officers. The director has a college diploma and is a certified accountant; two staff members have a

¹ The criteria for each level are as follows:

Level 1: very good repayment capacity; high income.

Level 2: sufficient repayment capacity; good income with stable sources.

Level 3: has a loan outstanding for more than five years; is willing to repay but unable to because of poverty; low income.

high school education and one went to a professional high school. The RCC office is located in a badly dilapidated building; and it has one computer and a telephone that works on a hand-generator.

13. **Deposits and loans.** By the end of June 2002, total deposits amounted to CNY 3.53 million, of which CNY 3.4 million (97%) came from households. Total loans outstanding amounted to CNY 3.06 million, of which CNY 1.5 million was refinanced by PBC. The loans/deposit ratio was thus 44%. Microlending involved CNY 0.37 million. Average loan sizes were CNY 3000-5000 for individual loans, CNY 5 000 for microlending and CNY 2000-3000 for group loans, the latter representing 20% of the total outstanding. About 70-80% of all loans due are usually repaid on time. The RCC is running at a loss.

14. During the first six months of 2002, some CNY 60 000 in outstanding loans was recovered, despite these loans having been classified as non-performing. Of this, about CNY 40 000 had been outstanding for more than ten years. One main reason for these recoveries was that road construction investments created new employment opportunities in the area and households used their increased incomes to repay the loans.

B. Example 2

15. **Staffing.** The RCCU covers 33 RCCs with 29 branches. The RCCs have 381 staff, of which 130 work on temporary contracts. The 121 women staff members represent 32% of the total. Some 85 staff have diplomas from professional high schools or high schools, and 296 have junior or primary school diplomas. The RCCU has a staff of 22, including one woman. The business office attached to the RCCU employs nine staff, including six women.

16. **Deposits.** By the end of June 2002, total deposits amounted to CNY 463.12 million, representing an increase of 15% over 1999. Household savings accounted for 91% of the total, the other 9% being deposits by institutions and organizations. Of the CNY 420.6 million in household deposits, 90% are made by rural households. A major source of these deposits is income from labour migration. Most deposits are for a 12-month term.

17. **Loans.** Outstanding loans reached CNY 311.85 million by end-June 2002, an increase of 18% over the previous 12 months. Of this, 77%, or CNY 240 million, was outstanding to 70 076 households (48%), corresponding to an average of CNY 3 425 per household. The remaining CNY 71 million in outstanding loans was lent to private enterprises, construction firms and TVEs.

18. **Microfinance.** The RCCU initiated microfinance operations before the PBC regulations were issued, and provided household loans for a maximum of CNY 4 000-5 000 depending on the repayment capacity of individual households. Once the PBC had regulated the system, 30 000 households were evaluated and all qualified for certificates. Loan ceilings by level differ between townships. In the mountainous areas, these are: Level 1: CNY 2 000; Level 2: CNY 1 000; and Level 3: CNY 500. In more prosperous townships, the ceilings are, respectively, CNY 5 000; CNY 3 000; and CNY 2 000. The certificate is issued to the household and put in the name of the husband, but married women are allowed to use the same certificates.

19. **Women's window.** Discussions between the Provincial PBC and the Women's Federation led to the draft formulation of a 'women's window'. Representatives of the federation will help women to submit applications and describe the purpose of the loans so requested. The RCCs evaluate the proposals and, if they are found acceptable, provide loans on an individual basis. No loan ceilings are applied and no collateral or guarantees are required.

20. **Audit.** The RCCU has a team of seven professional inspectors who carry out ad hoc inspections of RCC operations and accounts. In addition, annual audits are made of all RCCs, including audits of

loan activities. Individual RCC accounts are not consolidated at the RCCU level. About 40% of RCCs are profitable, but overall losses are significant.

21. Issues raised by the RCCU are as follows:

- staff training is needed at all levels;
- infrastructure and equipment should be upgraded so as to encourage customer confidence; and
- additional funding resources are required.

Selected Township RCC

22. **Staffing.** The RCC occupies a badly dilapidated rented building and is equipped with only an interest calculator and a telephone. All accounting is done by hand². The RCC has a staff of nine, of which two are women, including a director and deputy director; accountant, credit accountant (female); treasury manager (female) and four credit officers. Five of these staff members have high school diplomas, and the rest had a junior school education. Over the last four years, all staff have been trained once by the RCCU. Once a year, the director and accountant attend a three-day training session at the RCCU. Each credit officer is responsible for three villages. The remotest administrative village is 7 km away.

23. **Deposits.** Total deposits by end-June 2002 stood at CNY 11 million, an increase of 5% per annum but less than the township growth rate of 6%. About CNY 10 million in deposits is held by one third of all households for terms exceeding 12 months. The remaining CNY 1 million is held by organizations and institutions. Average household deposits amount to CNY 6 000. However, average deposits are CNY 500-600, illustrating the marked disparity in incomes.

24. **Loans.** Total loans outstanding as of end-June 2002 amounted to CNY 6.9 million, of which 80% were for agriculture, 15% for private and township enterprises and 5% for consumption. Some CNY 1.8 million was obtained from PBC through refinancing. The RCC is running at a loss. Two major issues are involved: non-reimbursement by PBC of interest-rate subsidies applied on deposits during the high-inflation period 1989–94, as instructed by the Government; and the non-performing loan portfolio.

25. **Microfinance.** The evaluation of households for the purpose of certification led to 532 households being classified as Level 1; 895 households as Level 2; and 123 households as Level 3.

26. Loans ceilings for the three levels are, respectively, CNY 2 000, CNY 1 000 and CNY 500. Level 3 is an innovative product inasmuch as it does not permanently rule out genuine cases of poverty and inability to pay, but gives such borrowers the chance to start afresh. Repayment obligations under this scheme initially concern only the new, small loan. It is expected that this will 'prime the pump' for later recovery of the initial loan. Certification has come to a halt due to the shortage of funds to meet expected demand: the RCC should be able to provide loans to certificate holders at any time.

27. Before the present system was implemented, the RCC provided micro loans for labour migration, 'ticket loans' to buy transportation tickets of CNY 400 and agricultural input loans of CNY 400–500. Such loans were approved by the credit officer during visits to villages. She/he was authorized to approve loans of up to CNY 1 000.

² For purposes of comparison, the post office in the same town has its own building, operates two computers, has proper security facilities and runs a vehicle for transporting cash.

28. **Legal structure.** The RCC was set up as a cooperative in the 1950s with initial members holding shares. However, the boards of directors and supervision boards were never established and, in practice, the RCC operated as a branch of the ABC and subsequently of the RCCU. The legal reform that transformed the RCC into a branch office only provided formal confirmation of a situation that already existed. This applies for RCCs in about one third of the poverty-stricken counties, or one sixth of all RCCs.

LOGICAL FRAMEWORK

	Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of verification	Risks
Goal	Rural financial services contribute effectively, and in a sustainable manner, to poverty reduction	Reduction of poverty incidence attributed to improved rural financial services	<ul style="list-style-type: none"> • Household surveys • RCC and RCCU annual reports • Impact studies 	IFAD continues to support policy reforms after completion of the programme. Other dimensions of poverty continue to be addressed by Government and donors.
Objectives	1.Rural poor improve their living standards through better access to financial services 2.RCC policy reforms are disseminated and implemented 3.RCCs have improved profitability and cost-effectiveness	<ul style="list-style-type: none"> • Living standard indicators, lending volumes, repayment rates, RCC profitability, income and expenditures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Household surveys, • RCC and RCCU financial statements • Impact studies 	<ul style="list-style-type: none"> • Rural households, particularly the men of such households, use improved incomes to raise their standards of living. • Other fiscal and monetary policies do not oblige RCCs to improve their performance
Outputs	1.RCCs and RCCUs implementing pilot policy reforms 2.RCCs and RCCUs strengthened, both institutionally and operationally 3.Incremental microfinance and women's loans being disbursed and repaid 4.Programme properly managed; results disseminated	<ul style="list-style-type: none"> • Policy reforms for RCC lending, staff and operational policies, legal status • Incremental lending volumes of microfinance, group lending and women's window. High repayment rates • Few, if any, delays in IFAD disbursements; suitable consultants recruited; workshops held 	<ul style="list-style-type: none"> • CBRC, RCCU and RCC programme implementation reports • RCC and RCCU accounts • Progress reports • Supervision reports 	<ul style="list-style-type: none"> • Positive reform environment maintained • No external calamities upset pilot experiences • Repayment performance improving
Activities	<ul style="list-style-type: none"> • Consultancies • Staff training • Exchange visits • Civil works • Provision of equipment • Microfinance, group lending and lending to women and recovery • Monitoring studies and dissemination workshops 	<ul style="list-style-type: none"> • No. of consultancy contracts • No. of staff trained; subjects of training; results of training • Exchange visits undertaken • Loan and repayment volumes • No. of studies, workshops 	<ul style="list-style-type: none"> • CBRC, RCCU and RCC programme implementation reports • RCC and RCCU accounts • Progress reports • Supervision reports 	<ul style="list-style-type: none"> • No major price changes • Timely availability of all resources

8

COSTS AND FINANCING

**Table 1: Expenditure Accounts by Financiers
(USD '000)**

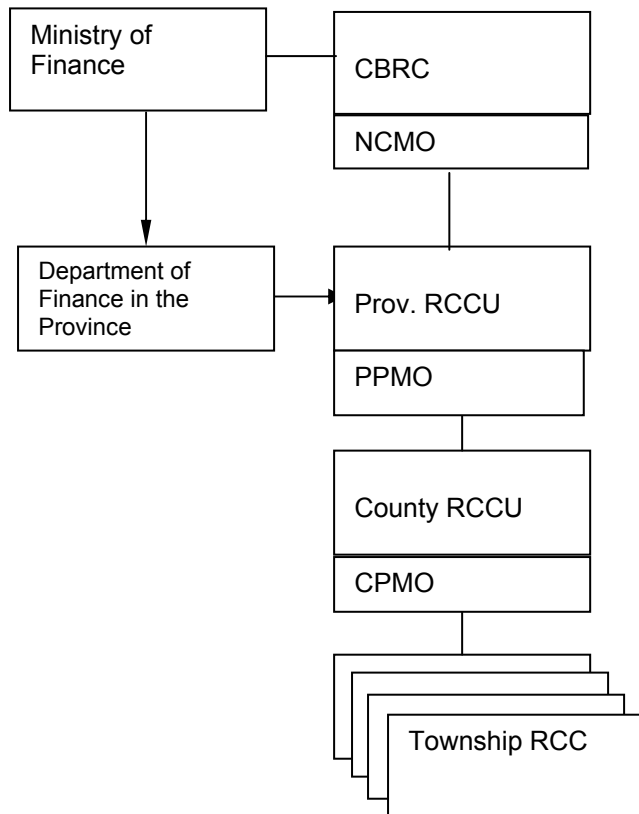
	IFAD Amount	%	CBRC Amount	%	RCCUs Amount	%	RCCs Amount	%	GOV. Amount	%	TOTAL Amount	%	For. Exch.	Local (Excl. Taxes)	Duties and Taxes
I. Investment Costs															
A. Civil works	843	95.0	-	-	-	-	-	-	44	5.0	888	4.2	156	687	44
B. Equipment, materials	1 463	89.1	-	-	-	-	-	-	179	10.9	1 642	7.7	242	1 220	179
C. Vehicles	218	82.0	-	-	-	-	-	-	47	18.0	266	1.3	106	111	47
D. Studies	662	98.4	-	-	-	-	-	-	10	1.6	673	3.2	68	594	10
E. Training, technical assistance	4 963	97.8	-	-	-	-	-	-	110	2.2	5 073	23.8	1 121	3 841	110
F. Credit, financing	6 090	50	-	-	-	-	6 090	50.0	-	-	12 180	57.2	-	12 180	-
Total Investment Costs	14 242	68.7	-	-	-	-	6 090	29.4	392	1.9	20 724	97.4	1 696	18 636	392
II. Recurrent Costs															
A. Staffing	217	64.4	24	7.0	97	28.6	-	-	-	-	337	1.6	-	337	-
B. Other operating costs	209	94.0	-	-	-	-	-	-	13	6.0	222	1.0	-	209	13
Total Recurrent Costs	426	76.1	24	4.2	97	17.2	-	-	13	2.4	560	2.6	-	546	13
Total PROGRAMME COSTS	14 669	68.9	24	0.1	97	0.5	6 090	28.6	406	1.9	21 285	100.0	1 696	19 183	406

**Table 2: Expenditure Accounts by Components
(USD '000)**

	Policy Development	Institutional Development	Operational Development	Financing	Programme Management	Total
I. Investment Costs						
A. Civil works	-	888	-	-	-	888
B. Equipment, materials	-	1 615	-	-	27	1 642
C. Vehicles	-	89	-	-	177	266
D. Studies	309	-	-	-	363	673
E. Training, technical assistance	2 132	1 777	995	-	167	5 073
F. Credit, financing	-	-	-	12 180	-	12 180
Total Investment Costs	2 442	4 370	995	12 180	735	20 724
II. Recurrent Costs						
A. Staffing	-	-	-	-	337	337
B. Other operating costs	-	-	-	-	222	222
Total Recurrent Costs	-	-	-	-	560	560
Total PROGRAMME COSTS	2 442	4 370	995	12 180	1 296	21 285
Taxes	1	340	7	-	55	406
Foreign exchange	649	678	254	-	113	1 696

ORGANIZATION AND MANAGEMENT

(one Province module)



FINANCIAL AND ECONOMIC ANALYSIS

1. Individual households will benefit from collateral-free loans provided under new policies. According to the 1999 Thematic Study on Rural Finance, some 50-80% of RCC loans to households were used for investments in crop and livestock production; 10-20% for services; and about 10% for processing activities. Average household loan sizes for crop and livestock activities varied between CNY 700 and CNY 1 500, while loans for services and processing averaged about CNY 3 500.

2. As mentioned above, the majority of loans provided to rural poor households were used for crop and livestock production. The financial analysis, as presented in each IFAD project document, is based on a series of crop models that are combined into foodcrop and livestock models. The models were combined to construct a 'whole farm' development model. The assumptions are that the household will modernize its annual crops in line with the average model; and agree to intensive management of a small fattening operation.

3. Return on such investments is high, as witnessed by the crop and livestock activity models presented in each IFAD project document. Illustrations have been drawn from the most recent report¹. The change in the economic performance of farming will be substantial at full deployment of activities. Compared with the 'without project' situation, net income will increase by about 83-151% from livestock production alone. Improved land and labour productivity will increase returns from crop production by 122-475%. Loan activities will yield significant returns and constitute an effective instrument for reducing poverty.

Financial Returns on Selected Activities

Activity	Investment Costs	Recurrent Costs	Income After Labour	Return on Invest. After Labour (%)	Income Before Labour	Return on Invest. Before Labour (%)
Livestock activities						
Pig-raising	2700	1458	1332	49	2232	83
Cattle-raising	1300	700	619	48	919	71
Goat-raising	2100	2325	756	36	931	44
Sheep-raising	940	614	1371	146	1421	151
Activity	Incremental Costs/mu		Incremental Revenue/mu		Incr. Ratio	Benefit/Cost
Crop Activities						
Wheat	86		122		1.42	
Potatoes	113		240		2.12	
Upland maize	103		237		2.30	
Land levelling	99		475		4.80	

4. In such a sector programme, the benefits of policy reforms will go beyond the immediate impact of credit to poor households, as illustrated above, because results will be also disseminated to RCCs and RCCUs outside the programme area.

5. Moreover, about one third of all programme funds will be allocated for policy development and institutional support, and a large proportion will be spent on technical assistance. For these, it would

¹ Environmental Conservation and Poverty Reduction Project in Ningxia and Shanxi: Appraisal Report, Working Paper 7, June 2002.

APPENDIX VII

be highly speculative to quantify financial or economic benefits. Therefore, no economic rate of return for the programme has been estimated as it would, for the most part, be dependent on non-directly verifiable assumptions, such as the relationship between liberalization of the interest rate and the volume of loans outstanding or between the volume of staff training and the profitability of RCCs.